PROCÉDURE VALORISATION DU BÉNEVOLAT

Cette procédure vise à cadrer et harmoniser l'organisation **des récompenses bénévoles** de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football. Elle a pour objectif de garantir un suivi et une organisation commune dans le cadre de ces récompenses.

---

1. Médailles bénévoles

Trois types de récompenses sont attribués aux bénévoles :

- Challenge des dirigeants
- Médailles Ligue (Argent, Or et Plaquette)
- Médailles fédérales (Argent, Vermeil, Or, Plaquette bronze, Jeunesse bénévole)

Challenge des dirigeants

Critères d'éligibilité et modalités de désignation

Sur proposition de chacun des sept Districts

- Cinq (5) Dirigeants dont 1 Coup de Cœur doivent être proposés par saison
- Chaque District proposera son « Coup de Cœur » parmi la liste de ces 5 bénévoles et la Ligue désignera deux « Coups de Cœur » parmi les Coups de Cœur désignés par les districts, en fonction de l'ancienneté et de l'implication du Dirigeant.
- Condition : justifier de plus de 20 ans de licence « Dirigeant »

Désignation par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté (commission bénévolat)

- La LBFC attribuera deux « Coups de Cœur » sur proposition de la commission du bénévolat.

Procédure

Étape 1 — Lancement de la procédure

Transmettre le courrier et le questionnaire Google Form (voir ici) aux Districts pour recenser les récipiendaires, ainsi qu'une copie du fichier bénévoles (cf annexe).

Étape 2 — Recueil des récipiendaires

Demander à chaque District de compléter la liste de ses récipiendaires (via le questionnaire transmis).

Étape 3 — Validation

Les récipiendaires devront être transmis et validés par la commission du bénévolat, lors d'une réunion.

Médailles Ligues

Critères d'éligibilité — Modalités d'attribution des distinctions

Distinction	Condition d'attribution
Médaille d'Argent	Justifier de 10 ans de service dans le Football (bénévoles, éducateurs, dirigeants)
Médaille d'Or	Être titulaire de la médaille d'Argent depuis plus de 10 ans
Plaquette	Être titulaire de la médaille d'Or depuis plus de 10 ans, ou justifier de 25 ans de service dans le Football

Types de demandes

Niveau	Modalité
Clubs	Envoyer directement le questionnaire aux clubs, accompagné d'un article sur le site des districts et de la Ligue, visant à les informer et à les inciter à renseigner leurs bénévoles. En parallèle, transmettre les accès aux questionnaires aux Districts afin qu'ils puissent assurer directement le suivi et la gestion des réponses, ou leur permettre de proposer directement des bénévoles de clubs.
Districts	Le formulaire est envoyé par la Ligue. Les Districts choisissent leurs récipiendaires. (Autre que ceux fourni par les clubs)
Ligue	Les récipiendaires sont choisis par le Président de la Ligue.

Contingent maximum alloué pour l'ensemble du Territoire

- Deux niveaux de Médailles Ligue => Argent et Or, à raison de 60 médailles
- Répartition des 60 médailles :
- 5 médailles argent proposition districts et clubs, par districts
- 2 médailles or proposition districts et clubs, par districts
- 11 propositions Ligue (argent et or)
- Plaquettes Ligue : proposition Ligue

Procédure

Étape 1 — Lancement de la procédure

Transmettre le courrier et le questionnaire Google Form (voir ici) aux clubs et aux Districts pour recenser les récipiendaires, ainsi qu'une copie du fichier bénévoles aux Districts (cf annexe)

Étape 2 — Recueil des récipiendaires

Demander à chaque District de compléter la liste de ses récipiendaires (via le questionnaire transmis).

Demander au Président de la Ligue, la liste des récipiendaires au niveau Ligue.

Étape 3 — Validation

Les récipiendaires devront être transmis et validés par la commission du bénévolat, lors d'une réunion.

Médailles Fédérales

Critères d'éligibilité — Modalités d'attribution des distinctions

Distinction	Condition d'attribution
Médaille Argent	Après 10 ans d'ancienneté
Médaille Vermeil	Être titulaire de la médaille Argent depuis plus de 5 ans
Médaille Or	Être titulaire de la médaille Vermeil depuis plus de 5 ans
Plaquette Bronze	Être titulaire de la médaille Or depuis plus de 10 ans (deux types : masculine et féminine)
Médaille Jeunesse Bénévole	Avoir entre 16 et 25 ans, occuper une fonction dirigeante au sein de son club et mener un projet spécifique en lien avec l'animation du club

Contingent attribué pour l'ensemble du territoire par saison

Susceptible d'évoluer d'une saison à l'autre — vérifier sur le Portail Bleu. Il n'y a pas de contingent par Districts. Chacun fera ses propositions, et un arbitrage sera fait.

Distinction	Contingent par saison
Médaille Argent	7
Médaille Vermeil	4
Médaille Or	3
Plaquette Bronze	2
Médaille Jeunesse Bénévole	7

Procédure

Étape 1 — Lancement de la procédure

Transmettre le courrier et le questionnaire Google Form (voir ici) aux Districts pour recenser les récipiendaires ainsi qu'une copie du fichier bénévoles (cf annexe)

Étape 2 — Recueil des récipiendaires

Demander à chaque District de compléter la liste de ses récipiendaires potentiels (via le questionnaire transmis).

Demander au président de la Ligue, la liste des récipiendaires au niveau Ligue.

L'arbitrage des récompenses se fera par le Président de la Ligue et la commission du bénévolat, lors d'une réunion.

Étape 3 — Inscription officielle

Saisir l'ensemble des récipiendaires (Districts + Ligue) sur le Portail Bleu, avant la date butoir fixée par la Fédération.

Point de vigilance : vérifier systématiquement le contenu de chaque envoi (noms, grades, quantités) afin d'éviter tout oubli le jour de la soirée des bénévoles.

Règles communes à l'ensemble des Médailles

Les propositions doivent obligatoirement se faire via le formulaire Google Form, dans les délais indiqués.

Les bénévoles choisis doivent obligatoirement être éligibles à la récompense.

Le non-respect de ces conditions entraînera la non-réception des récipiendaires proposés par le District.

L'ensemble des procédures seront envoyer en même temps à chaque district.

Commande des Médailles/ trophées

- Vérifier le stock de récompenses, puis demander à minima 2 devis pour la fabrication.
- Challenge des dirigeants : faire valider les devis par le président de pole, réalisation des trophées chez un partenaire.
- Médailles Ligue : faire valider les devis par le président de pole, réalisation des médailles chez partenaire.
- Médailles fédérales : Les médailles sont livrées par la Fédération, déjà gravées, généralement en deux envois distincts : 1er envoi = médailles Jeunesse Bénévole ; 2e envoi = médailles Argent, Or et plaquettes. A réception, bien vérifier l'exhaustivité des médailles.
- Faire graver les médailles Ligue avec le Nom, le prénom et la saison.

2. Invitations aux soirées bénévoles

La soirée sert à remettre les différentes médailles

Organisation événementielle de la soirée

Transmettre la liste des récipiendaires à la com.

Envoyer les invitations aux récipiendaires et représentants des instances, via mail Jet. *(Voir 5)*

Suivre les réponses et mettre à jour le fichier des participants.

Effectuer les relances auprès des personnes n'ayant pas répondu.

Établir la liste définitive des présents et des absents.

Préparer les documents nécessaires à la soirée : listes d'émargement, récompenses, déroulé, copie Powerpoint etc.

Après la soirée, transmettre les récompenses non remises selon la procédure prévue *(voir 6)*.

Mettre à jour le fichier historique des bénévoles afin de conserver une trace des distinctions attribuées.

Seules les personnes conviées pourront être présentes durant la soirée des bénévoles, c'est-à-dire :

- Les élus de la Ligue BFC
- Les présidents de districts et leurs directeurs généraux
- Les récipiendaires ainsi qu'un accompagnateur

Les invitations se font via un mailing ; en cas de non-réponse, des relances téléphoniques devront être faites auprès de l'ensemble des non-répondants. (Voir onglet Rétroplanning)

Remise des récompenses en cas d'absences des bénévoles

En cas d'absence des récipiendaires, les récompenses devront être transmises aux districts. Les remises doivent s'effectuer, lors d'une manifestation district ou club, en présence d'un représentant de la Ligue (élus ou ambassadeurs)

Fichier historique bénévoles

Il est primordial de mettre à jour le fichier bénévoles après la soirée des bénévoles afin de garantir un suivi fiable des récompenses attribuées, d'éviter les doublons lors des prochaines éditions et de faciliter l'identification des futurs récipiendaires selon leur ancienneté ou leurs années de service.

Fichier à retrouver dans le SharePoint – Commun- Bénévolat- LBFC Distinction

3. Journée des bénévoles

Critères d'éligibilité et modalités de désignation

- Etre licencié(e) FFF et dirigeant(e) depuis au moins 7 ans
- Être âgé de 18 ans révolus à la date de l'événement.

Procédure

Étape 1 — Lancement de la procédure

Transmettre le courrier et le questionnaire Google Form (voir ici) aux Districts pour recenser les bénévoles invités, ainsi qu'une copie du fichier bénévoles (cf annexe), en fonction des quotas définis par la FFF (voir sur Portail Bleu)

Étape 2 — Recueil des récipiendaires

Demander à chaque District de compléter la liste de ses récipiendaires (via le questionnaire transmis).

Demander au Président de la Ligue, la liste des récipiendaires au niveau Ligue.

TRANSPORT :

L'organisation du déplacement est à la charge de la Ligue.

Voir société ADJ voyages (retrouver précédent devis !)

Des parkings bus pourront être mis à disposition sur demande pour les délégations arrivant directement au stade de France depuis leur Ligue.

Demander 2 chauffeurs

Prévoir les arrêts suivants sur le trajet (susceptibles d'évoluer) :

- Arbouans — District DTB
- Péage de Besançon Valentin
- Péage de Dole / Authume
- Péage de Beaune / Saint-Nicolas
- Péage de Pouilly-en-Auxois
- Péage d'Auxerre Nord

Prévoir hébergement pour les chauffeurs

HEBERGEMENT :

La Ligue est responsable de l'hébergement et des petits déjeuners de tous les participants y compris les chauffeurs.

Choisir un hôtel à proximité des événements.

Chaque bénévole sera logé dans une chambre single ; les couples seront logés dans une chambre twin.

4.Weekend des bénévoles

Étapes de la procédure

Recensement des récipiendaires

Envoyer un courrier aux districts accompagné d'un formulaire Google Form, afin d'identifier les bénévoles récipiendaires en fonction des quotas indiqué sur portail bleu.

Centraliser les réponses reçues et vérifier l'éligibilité de chaque candidat (cf. section 3 — Critères de sélection).

Saisir la liste des bénévoles retenus sur le Portail Bleu, avant la date butoir fixée par la FFF.

Communiquer tout changement ou désistement de dernière minute.

Organisation du transport

Réserver un bus pour l'aller-retour vers le CNF.

Prévoir les arrêts suivants sur le trajet (susceptibles d'évoluer) :

- Arbouans — District DTB
- Péage de Besançon Valentin
- Péage de Dole / Authume
- Péage de Beaune / Saint-Nicolas
- Péage de Pouilly-en-Auxois
- Péage d'Auxerre Nord

Rappeler que les chauffeurs de bus ne sont pas conviés au CNF : prévoir leur restauration et leur hébergement en dehors du centre.

Restauration sur place

Si besoin, commander des paniers-repas ou réserver un déjeuner à la cafétéria du CNF (à la charge de la Ligue), sous réserve de son ouverture via le contact dédié.

Critères de sélection des bénévoles invités

- Être titulaire d'une licence dirigeant(e), volontaire ou membre individuel.
- Avoir au maximum 7 saisons d'ancienneté (un bénévole en 7e saison reste éligible).
- Être âgé d'au minimum 18 ans à la date de l'événement — les mineurs ne sont pas acceptés.
- Les conjoints des bénévoles ne sont conviés que s'ils sont eux-mêmes licenciés bénévoles depuis moins de 7 ans (préciser dans ce cas pour prévoir une chambre double).
- Désigner au minimum 3 bénévoles par district.
- Retenir au maximum 2 bénévoles par club, afin de récompenser un maximum de clubs.
- Veiller à la mixité des participants.
- Les Présidents de Ligue et de Districts ne sont pas éligibles à ce dispositif.

Logistique de l'événement

Hébergement en chambre single (chambre double possible sur demande).

Chaque délégation doit être encadrée par un, voire deux chefs de délégation (inclus dans l'effectif communiqué), dans la mesure du possible différents des éditions précédentes...

Dress code : tenue sportive en journée, tenue décontractée chic pour la soirée.

Cadre financier (susceptible d'évoluer chaque année, à vérifier dans le mail de la FFF)

La FFF prend en charge l'hôtellerie, la restauration du samedi soir et les animations.

Une participation forfaitaire de 1 400 € est versée à la Ligue pour le déplacement de sa délégation.

Point de vigilance — désistements tardifs :

Toute annulation tardive engage le règlement des frais déjà engagés auprès des prestataires. La FFF

déduit du montant alloué le coût unitaire des désistements non communiqués avant la date butoir.

Bonne pratique recommandée : constituer une liste d'attente et communiquer sur les sites internet de la Ligue et des districts pour permettre aux clubs de candidater, afin de limiter les désistements non compensés.

Points d'attention

Aucune dérogation n'est accordée par le Bureau Exécutif de la LFA ni par la Commission fédérale du Bénévolat : vérifier scrupuleusement l'éligibilité de chaque bénévole proposé avant transmission.

Se référer au Guide du bénévolat (version 2026) pour tout complément d'information.

5.Rétroplanning

L'objectif est de lancer ces actions avant fin aout !

Soirées bénévoles

Échéance	Action	Qui
Avant fin aout de chaque saison (si possible en même temps que les médailles fédérales ; environ juin	Envoi des formulaires des recensement des bénévoles (Google Form)	Salarié référent com. Bénévolat
Avant fin aout de chaque saison	Commande des récompenses en tenant compte des stocks	Salarié référent com. Bénévolat Administratif Districts
Avant fin aout de chaque saison	Définir les dates des 3 soirées avec les clubs PROS	Responsable partenariats
Fin septembre	Retour des Districts	Administratifs districts
Mi-Octobre	Réunion Commission du bénévolat : validation des récipiendaires	Membres com + salarié référent
Mi-Octobre	Faire les gravures pour les médailles Ligue	Salarié COMM. Event
Mi-Octobre	Réalisation support de la soirée	Salarié COMM. Event
Mi-Octobre	Mise en forme des textes bénévoles sur la base des informations du district (médailles Ligue ; textes réalisés par le secrétaire général)	Salarié référent com. Bénévolat + secrétaire général

Échéance	Action	Qui
M-1 avant chaque soirée	Choix du traiteur	Salarié COMM. Event
J-21 avant chaque soirée	Envoi des invitations aux récipiendaires, élus de la Ligue, représentant de chaque District + relance	Salarié COMM. Event
J-7 avant chaque soirée	Validation et transmission du PPt aux animateurs	Salarié COMM. Event
J+1	Communication sur les canaux de la Ligue de la soirée	Salarié COMM. Event

Journée Nationale des bénévoles

A partir de la connaissance de la date

Échéance	Action	Qui
J+1	Envoi des formulaires (Google Form)	Salarié référent com. Bénévolat
J+7	Retour des récipiendaires	Districts
J+3	Inscription dans Portail Bleu + Envoi des invitations	Salarié référent com. Bénévolat
J+5	Reservation du bus	Salarié référent com. Bénévolat (faire valider Par président du pôle)
J+5	Reservation de l'hôtel	Salarié référent com. Bénévolat (faire valider Par président du pôle)
J+5	Réserver repas sur aire d'autoroute choisie	Salarié référent com. Bénévolat (faire valider Par président du pôle)

Week end des bénévoles

A partir de la connaissance de la date

Échéance	Action	Qui
J+1	Envoi des formulaires (Google Form)	Salarié référent com. Bénévolat
J+7	Retour des Districts	Districts
J+3	Inscription dans Portail Bleu + Envoi des invitations	Salarié référent com. Bénévolat
J+5	Reservation du bus	Salarié référent com. Bénévolat

Échéance	Action	Qui
J+5	Réserver repas sur aire d'autoroute choisie	Salarié référent com. Bénévolat (faire valider Par président du pôle)

Le Président de CR Valorisation du Bénévolat,
Dominique GUYON

Le Président de la Ligue,
Daniel FONTENIAUD